ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

9me Circonscription de la Gironde

Ve REPUBLIQUE

Robert BOULIN

Avocat

Maire de Libourne

Croix de Guerre 39-45

Médaille de la Résistance



Electrices, Electeurs,

Il y a un an vous étiez appelés à vous prononcer à l'occasion de l'élection partielle rendue nécessaire par le décès brutal de notre ami André LATHIERE.

A la majorité absolue, et **dès le premier tour** vous avez renouvelé votre confiance à Robert BOULIN qui avait choisi BOYER-ANDRIVET comme suppléant.

Aujourd'hui **la même équipe** se présente à nouveau à vos suffrages.

Nous sommes certains qu'à un an d'intervalle les circonstances et nos efforts n'auront pu que renforcer la vague puissante qui nous a portés au succès.

Robert BOULIN : depuis **neuf ans** élu de cette circonscription, depuis plus de 6 ans Secrétaire d'Etat, n'a cessé d'agir dans l'intérêt commun, sans esprit partisan et avec le seul souci de l'efficacité.

Il continuera à le faire avec encore plus d'ardeur et de passion face aux problèmes difficiles et souvent angoissants qui demeurent.

BOYER-ANDRIVET a démontré, depuis la dernière consultation électorale qu'il était un collaborateur et un soutien fidèle, capable de s'adapter très rapidement aux multiples tâches d'une fonction difficile.

Certes l'élection du 5 Mars a un sens National. Par notre adhésion à la Vme République nous avons souscrit un pacte de Majorité qui assurera la **continuité** et **l'efficacité** dans la conduite d'une Politique Gouvernementale de STABILITE, de PROGRES SOCIAL et de PAIX.

En face, nos adversaires n'ont réussi à s'entendre que pour un compromis électoral, additionnant pour le temps d'un scrutin leurs **critiques négatives.**

Ils seraient demain incapables :

— de s'unir durablement,

— de mettre en œuvre un programme national commun,

— de constituer un gouvernement homogène et cohérent et même de s'accorder sur aucun problème national essentiel.

Mais de surcroît, et surtout, le scrutin d'arrondissement est un acte de foi à l'égard d'un homme — ou d'une équipe d'hommes — à qui l'on fait confiance par-delà les divisions politiques ou les querelles de partis pour **défendre au mieux les intérêts de la circonscription.**

Chacun connaît la largeur de vues et le libéralisme de Robert BOULIN, avocat des causes qu'on lui soumet pourvu qu'elles soient justes et aillent dans le sens de l'intérêt général.
Aussi fait-il confiance à toutes et à tous pour que lui soit renouvelé le mandat confié en 1958, 1962 et 1966, aidé et soutenu par son ami compétent Jacques BOYER-ANDRIVET.

Vive notre Arrondissement !

Vive la République !

Vive la France !

Robert BOULIN



Jacques BOYER-ANDRIVET

Agriculteur - Viticulteur
Maire de Saint-Pey-de-Castets
Chevalier du Mérite Agricole

Seguin Libourne